



Paris, le 25 novembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'épuisement professionnel (Burn Out Syndrom) Qu'en pensent les infirmiers et les masseurs-kinésithérapeutes ?

62% des infirmiers(ères) et 61% des masseurs-kinésithérapeutes se sentent personnellement menacé(e)s par l'épuisement professionnel : c'est ce que montre cette enquête* de l'AAPML et des URPS Infirmiers et Masseurs-kinésithérapeutes auprès de 854 professionnels de santé.

La quasi-totalité des répondants des deux professions, qui se sentent personnellement concernés par plusieurs causes de l'épuisement professionnel, citent :

- l'excès de paperasserie (87% des infirmiers et 90% des masseurs-kinésithérapeutes),
- le manque de temps pour sa vie privée (84% des masseurs-kinésithérapeutes),
- des patients de plus en plus exigeants (79% des infirmiers).

63% des masseurs-kinésithérapeutes et 66% des infirmiers qui se sentent menacés souhaitent modifier leur exercice (49% des masseurs-kinésithérapeutes et 45% des infirmiers) ou changer de métier (14% des masseurs-kinésithérapeutes et 21% des infirmiers).

Ainsi, 72% des infirmiers et 71% des masseurs-kinésithérapeutes évaluent l'avenir de leur pratique professionnelle à moins de 6 sur une échelle de 0 (très pessimiste) à 10 (très optimiste).

Les 4 premières solutions les plus souvent citées par les répondants des deux professions sont (taux de réponses supérieur à 90%) :

- Améliorer la protection sociale des soignants libéraux,
- Prendre en compte le soignant pour lui-même,
- Reconnaître le syndrome d'épuisement professionnel comme maladie professionnelle,
- Instaurer une prise en charge médicale et psychologique dédiée aux professionnels de santé.

Défendre la place et le rôle essentiels des soignants dans le système de soins

Cette étude incite les URPS Masseurs-kinésithérapeutes et Infirmiers à agir et à briser les tabous en :

- Relayant auprès des institutions que l'épuisement professionnel est un problème collectif,
- Intégrant à la formation des étudiants les spécificités de l'exercice libéral, ses avantages et ses difficultés,
- Poursuivant la défense du mode d'exercice libéral,
- Promouvant les outils qui facilitent l'exercice professionnel (télémédecine, simplification administrative...),
- Développant et faisant connaître les dispositifs de soins aux soignants,
- Préservant l'anonymat des soignants en difficulté,
- **Proposant une plate-forme d'écoute et de soutien psychologique joignable au : 0826 004 580 (appel anonyme 24h/24 et 7j/7) grâce à l'Association d'Aide aux professionnels de santé et médecins libéraux (AAPML).**

En effet, depuis 10 ans, l'AAPML, a mis en place un dispositif concret d'écoute téléphonique, d'accompagnement et de soutien psychologique qui s'étend progressivement à l'ensemble des professionnels de santé. L'association a récemment été reconnue d'intérêt général puisqu'elle participe aussi au développement de toutes les initiatives en faveur de la prise en charge de la santé des soignants.

* Enquête URPS – AAPML menée en juin 2014 auprès de 5 425 infirmiers(ères) et de 8 591 masseurs-kinésithérapeutes exerçant en Ile-de-France. Taux moyen de réponse de 6 %, soit 854 professionnels répondants.

Lors de l'enquête réalisée en 2007 sur le même thème, en partenariat avec l'URPS Médecins d'Ile-de-France, membre actif de l'AAPML, 53 % des médecins interrogés ont répondu se sentir personnellement menacé(e)s par l'épuisement professionnel.

Contact presse AAPML : Lauréline Dupré – Chargée de mission : 06 67 28 49 09

Contact presse URPS Infirmiers libéraux : Sophie Michel – Directrice : 06 52 81 26 50

Contact presse URPS Masseurs-Kinésithérapeutes libéraux : Philippe Cochard – Président : 06 07 89 95 14